

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Valorisation des terrains vendus : « La Léchère » cédé à SCI Bayoux et « sur la Croix » cédé aux Consorts Masset

Séance du 26 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six février, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés avec pouvoir : MM. DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOUIN Jacques), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. BARBARIN Daniel).

Mmes CARRARA Carole (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), GRITTI Delphine (pouvoir à M. PESENTI Philippe).

Membres absents excusés, sans pouvoir : BOURGEAIS Didier.

Membres absents : MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PETIT Odile, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme BERTHET Claire.

Soit : 39 présents, 4 pouvoirs.

Vu la délibération n°2017-32 du 28 mars 2017 du Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, acceptant la cession des parcelles cadastrées section L 934 et L 946 situées au lieu-dit « La Léchère », boulevard Dumarest, à l'euro symbolique, au profit de la SCI les Bayoux,

Vu la délibération n°2017-31 du 28 mars 2017 du Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, acceptant la cession des parcelles cadastrées section L 394 situées au lieu-dit « Sur la croix », à l'euro symbolique, au profit des Consorts Masset.

Considérant la nécessité comptable d'amortir cette cession au compte 204421 – subvention d'équipement en nature aux personnes de droit privé,

Considérant que ces terrains appartenaient à la commune depuis des temps immémoriaux.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de fixer la valeur patrimoniale de l'ensemble de ces parcelles à un montant de 541,44 € pour la SCI Les Bayous et 42,30 € pour les Consorts Masset (soit 0,94€/m²),

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** de valoriser les parcelles L 934 d'une superficie de 558 m², L 946 d'une superficie de 18 m² et L 394 d'une superficie de 45 m², vendues en 2017, pour un montant total de 583,74 €, soit 0,94€/m²,
- **CONFIRME** l'amortissement des cessions de 541,44 € pour la SCI les Bayous et 42,30 € pour les Consorts Masset au compte 2804421 sur 5 ans, soit :
 - o 2021 : 116 €
 - o 2022 : 116 €
 - o 2023 : 116 €
 - o 2024 : 116 €
 - o 2025 : 119.74 €
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,
Philippe EMIN